

CERCLE NANTES ENTREPRISES BELEM



LE CERCLE NANTES
ENTREPRISES BELEM

Le Cercle Nantes Entreprises Belem

La fondation Belem renforce les liens entre le Belem et le monde

Construit par les chantiers Dubigeon à Nantes et mis à l'eau le 10 juin 1896, le trois-mâts barque Belem est à l'origine un navire marchand. Il est transformé en yacht de plaisance en 1914 par le duc de Westminster, puis fera le tour du monde avec Ernest Guinness, célèbre brasseur. Après avoir arboré les pavillons anglais puis italien, il redevient français et est restauré au début des années 1980. Sur sa coque réapparaît en grande lettres blanches, **Nantes, son port d'attache**. La Fondation Belem décide alors d'en faire un navire école, lieu de transmission d'histoire, où 48 stagiaires peuvent être accueillis par les 16 membres d'équipage.

Pur produit nantais, classé Monument Historique en 1984, le Belem est un véritable témoin du patrimoine maritime français.

L'objectif du Cercle Nantes Entreprises Belem est de réunir des membres qui vont contribuer à faire connaître et faire vivre le trois-mâts Belem. En affirmant votre intérêt et votre soutien au célèbre voilier par une action de mécénat, votre entreprise bénéficie d'avantages privilégiés. Vous participez ainsi à la dynamique de votre territoire et vous inscrivez le nom de votre entreprise au coté du Belem.

Par ailleurs, les escales du Belem dans les ports français et étrangers seront autant d'opportunités de valoriser le potentiel économique des entreprises membres du Cercle Nantes Entreprises Belem.



économique nantais avec *le Cercle Nantes Entreprises Belem.*

Vos avantages

Moyennant le versement d'un don à la fondation Belem de 2 000€ par an, vous pourrez :

- Connaître le **programme** annuel du voilier en avant-première et bénéficier ainsi d'une **priorité** pour privatiser le trois-mâts (cocktail, soirées à quai, navigation sur la Loire) et pour réserver des navigations en mer ;
- Participer chaque année, lors d'une escale du Belem à Nantes, à **une soirée privilège** à bord, organisée par la fondation Belem ;
- Bénéficier d'une **offre spéciale** réservée aux membres du Cercle pour des petits-déjeuners de 10 à 100 personnes ;
- **Être visible** sur le site internet de la fondation Belem en tant que mécène du **Cercle Nantes Entreprises Belem**
- Utiliser votre qualité de membre du **Cercle Nantes Entreprises Belem** dans votre communication.

Votre don étant éligible au mécénat, votre entreprise pourra bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% de son montant. Après réduction d'impôt, un don de 2 000€ correspondra à une dépense nette de seulement 800 € compensée par les avantages cités ci-dessus.





Fondation Belem

Christelle de Larauze
5 rue Masseran
75007 PARIS

01 42 734 734 / christelle.delarauze@fondationbelem.fr

fondationbelem.com

Le Cercle Nantes Entreprises Belem

BULLETIN D'ADHÉSION

Je m'engage à adhérer au club et à faire un don de 2 000€. Pour cela, j'envoie un chèque de 2 000€ à l'ordre de la fondation Belem et je recevrai par retour de courrier une convention de mécénat accompagnée d'un reçu fiscal. Mon adhésion est valable pour une année.

Société

Nom, prénom

Poste occupé

Adresse de l'entreprise

Téléphone

E-mail

Merci de retourner ce coupon complété et votre chèque à :

Fondation belem - 5 rue Masseran - 75007 Paris.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous à la fondation Belem.

